

Association amicale  
DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE D'ARLES

On l'appelait la « grande A » (2) ou « l'Alpha ». Elle fut fondée le 12 octobre 1895. Elle avait pour but :

« de conserver et d'entretenir les bonnes relations entre anciens condisciples, en établissant un centre commun de réunion, de venir en aide aux anciens élèves malheureux,

de répandre l'instruction autour d'elle, soit par la création de bourses au collège, soit par des conférences, cours, causeries, etc. ;

de prendre l'initiative de petites fêtes locales: concours, expositions artistiques et autres, auditions musicales, banquets fraternels, etc. ;

de favoriser le développement des études au collège d'Arles par la fondation de prix annuels portant le nom de l'association » .

Conditions d'admission - Avoir passé un an au moins au collège en qualité d'élève, adresser une demande d'admission au président et, une fois admis, payer une cotisation annuelle de 6 francs.

L'association admet, à titre de membres honoraires, les personnes qui, sans avoir fait leurs études au collège, y ont occupé ou y occupent une fonction, et, en général, tous ceux qui désirent contribuer à sa prospérité. Le montant de leur cotisation ne peut être inférieur à 6 francs.

Les membres honoraires sont, ainsi que les membres actifs, invités de droit, eux et leurs familles, à toutes les fêtes et divertissements organisés par le groupe.

L'association reçoit des dons manuels. Elle publie un bulletin annuel relatant les faits et gestes de l'année, la liste et les adresses des adhérents. Ce bulletin est adressé gratuitement à tous les membres du groupe.

Les élèves sortant des classes supérieures qui désirent faire partie de l'association et maintenir ainsi des relations qui pourront plus tard leur être fort utiles sont priés, dès maintenant, de transmettre leur adhésion soit au président, soit à M. le principal du collège. »

**Une tentative pour remettre sur pied cette association a eu lieu en 1977.**

René GARAGNON